

Le Mariage



Pour les chrétiens, le mariage n'est pas seulement l'amour entre un homme et une femme. Il est aussi le **signe de l'amour de Dieu pour les hommes, signe de son Alliance**. C'est à travers leur amour mutuel, dans toutes ses dimensions (partage des bons et des mauvais moments, l'amour physique, la fécondité, le respect de l'autre dans la liberté) que les époux découvrent ce qu'est l'amour de Dieu pour l'humanité : **le don de soi sans réserve**.

Depuis les origines le mariage est inscrit dans l'ordre de la *Création*. Le livre de la Genèse révèle l'intention du Créateur : susciter l'homme et la femme comme deux êtres capables de **lier leur destin dans un amour intégral**. Unis par leur relation d'amour au point d'être considérés comme "**une seule chair**", ils sont déclarés, l'un avec l'autre, image de Dieu et invités à vivre en ressemblance avec Dieu. C'est du Créateur qu'ils reçoivent mission de croître, de se multiplier et de dominer la terre.

Le mariage est une réalité humaine importante, c'est cette réalité que l'Eglise a élevée à la dignité de sacrement.

Lorsque deux baptisés se marient, **leur union est un sacrement** parce qu'elle est une expression visible et un fruit effectif de l'union du Christ et de l'Eglise. *"Le mariage des baptisés devient ainsi le symbole réel de l'Alliance nouvelle et éternelle, scellée dans le sang du Christ. L'Esprit, que répand le Seigneur, leur donne un cœur nouveau et rend l'homme et la femme capables de s'aimer, comme le Christ nous a aimés. L'amour conjugal atteint cette plénitude à laquelle il est intérieurement ordonné"* (Fam. Cons. 13).

L'alliance

La bénédiction et la remise réciproque des deux "alliances" symbolisent très heureusement **l'Alliance du Seigneur et de son peuple**, à l'intérieur de laquelle s'inscrit l'alliance sacramentelle de l'homme et de la femme.

Comme tous les sacrements, la célébration du mariage comporte des paroles et des actes. Il est engagement, "serment", consentement. Pour être pleinement vécu l'amour des époux doit s'appuyer sur quatre piliers :

- **la liberté** : chacun des fiancés doit être pleinement libre au moment de son engagement,
- **la fidélité** : ils se promettent fidélité et cette promesse est source de confiance réciproque,
- **l'indissolubilité** : ils s'engagent pour toute leur vie, car le mariage crée un lien sacré entre les époux.
- **la fécondité** : ils acceptent d'être ouverts à la vie et d'accueillir avec amour les enfants qu'ils mettront au monde.

L'engagement prend place dans une *célébration* qui comporte au moins l'écoute de la Parole de Dieu, le Notre Père et la bénédiction nuptiale. Cette célébration doit permettre aux époux de comprendre, vouloir et demander que leur engagement mutuel mette en lumière le mystère d'unité et d'amour fécond entre le Christ et l'Eglise.

Questions

Nous voudrions nous marier à l'église, que faut-il faire ?

Avant de fixer la date et d'imprimer vos faire-parts, adressez-vous à la cure de la paroisse où vous habitez. Le mariage est un engagement sérieux ; il est donc utile que vous preniez le temps de réfléchir avec des tiers. C'est ce que nous appelons "**la préparation au mariage**". Elle comporte au minimum trois rencontres avec le prêtre et avec des équipes de préparation au mariage, selon les modalités particulières à chaque paroisse. Les fiancés ont leurs horaires de travail et les prêtres ont des agendas chargés : de ce fait, pour envisager les rencontres, **il convient de s'y prendre au minimum six mois à l'avance**.

Nous sommes divorcés, pouvons-nous nous remarier à l'église ?

Un divorce, c'est un amour qui meurt. Quand un mariage se casse, c'est comme si l'image de l'Amour de Dieu qu'il représente se déchirait. Les catholiques sont toujours catholiques, car, au baptême, c'est Dieu qui fait alliance et Dieu ne change pas d'avis. L'Eglise à la suite de Jésus, demande aux catholiques de ne pas se remarier, parce que **dans le mariage, chacun promet d'aimer et d'être fidèle comme Jésus l'a été, jusqu'à la mort**. On ne peut pas être fidèle jusqu'à la mort plusieurs fois.

Questions

Je suis catholique, mais pas mon conjoint; peut-on se marier à l'église ?

Il y a quelque temps, ces mariages étaient sévèrement interdits. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Il est vrai qu'entre gens convaincus, les différences religieuses ne vont pas sans poser de problème à l'intérieur d'un couple. Mais elles peuvent être, et sont souvent, l'occasion d'un approfondissement spirituel.

Une dérogation permet aux jeunes couples de pouvoir s'unir devant Dieu. Un dossier devra être envoyé à l'évêque (en lien avec le prêtre qui prépare le couple) pour que celui-ci puisse autoriser ou non le mariage.

Le couple et le mariage : les réponses à vos questions sur le sens du mariage, la cérémonie, le mariage civil :

<http://catholique-nanterre.cef.fr/faq/mariage.htm>